toujours fort prisés, étaient spécialement choisis d'après les circonstances, car on les supposait très puissants contre les rêves démoniaques. Les Musulmans se servent de bouts de papiers portant des versets du Coran et divers symboles astrologiques et magiques ; on les coud dans la doublure des vêtements ou en des sachets qu'on porte, la nuit, sur la poitrine ou au cou, pour écarter les cauchemars ; le peuple attribue à ces pratiques un effet incomparable. (Voir Ill. nº VI.) D'autres formules magiques, les Pentacles, empêchent les cauchemars et provoquent des songes bienfaisants : avant de se coucher, on

Illustration VII

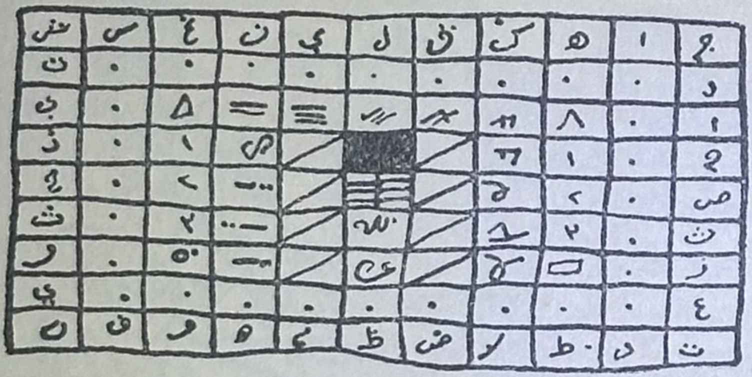

Pentacle pour chasser les cauchemars. — Ces signes « secrets » ont été dessinés sur des bouts de papiers, qu'on enroule et avale avant de se coucher (on pouvait également les porter attachés au cou pendant la nuit). Ce genre de formule était répandu en Orient comme en Occident. Extrait de *Amulettes, Talismans et Pentacles dans les traditions orientales et occidentales*, par Jean Marquès-Rivière, Paris, 1938, p. 356.

en fait des boulettes, qu'on avale dans un peu d'eau (voir Ill. nº VII)[1].

On voit que la superstition ne meurt jamais ; elle survit à tout et reparaît, par un détour inattendu, chaque fois qu'on a essayé d'y mettre fin. Il va sans dire que l'esprit médico-scientifique a toujours rejeté ces pratiques ; il a, pour sa part, tenté d'influer sur la genèse et la teneur des rêves en prescrivant telles nourritures et boissons, ou, plus conformément aux conceptions modernes, par des médications chimiques. Les médecins de l'Antiquité employaient la saignée, l'ellébore, la *paeonia* (genre de renonculacées) et recommandaient un régime approprié. Les Pythagoriciens déconseillaient les fèves, qui provoquent la flatulence, donc les cauchemars. Il était même néfaste de rêver de fèves ; le peuple, en effet, s'imaginait que la flatulence due aux fèves était causée par les esprits des morts, logés dans ces légumes ; ces spectres tourmentaient ensuite, croyait-on, les gens pendant leur sommeil. Dans son *Treatise on the Incubus or Nightmare*

1. Les Kurdes chrétiens, à qui l'Église a interdit le recours aux talismans, se préservent contre les cauchemars en s'imbibant les yeux et le front d'eau bénite avant le sommeil, voire en en aspergeant leur couche. D'autres, pour éloigner les démons nocturnes, placent sous leur oreiller des olives ou des cierges qui ont, eux aussi, reçu la bénédiction rituelle. Quelques-uns s'en vont dormir avec, au cou, une petite croix de bois ; il en est, même, qui, le soir, absorbent un peu de terre recueillie au pied du tombeau d'un Saint.